

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf le dix neuf novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOULOC Pierre, Maire.

Date de convocation : 13 novembre 2009

**Présents** : Mmes Ancelle, Boulie, Guiet, Veubret, Mrs Bouloc, Cotinaud, Cousset, Guéret, Ingrand, Pertus.

**Pouvoirs** : M. Nastorg à M. Bouloc, à M. Antonelli à M. Pertus.

**Absents** : Mrs Guillet, Zimmermann.

**Secrétaire de séance** : M. COTINAUD Éric.

Le procès verbal de la réunion du 23 octobre 2009 est lu puis adopté à l'unanimité des membres présents.

### ORDRE DU JOUR :

1. Point Multi Service : Choix du maître d'oeuvre ;
2. Subventions ;
3. Travaux en cours : Plantation de haies, Foot, Voirie,....
4. Décisions Modificatives ;
5. Illuminations de Noël ;
6. Information sur des travaux au niveau du giratoire de l'Autoroute ;
7. Questions Diverses.

#### 1. Point Multi Service : Choix du maître d'œuvre

Par délibération du 27 mai 2009, le conseil municipal a :

**APPROUVÉ** le principe de création d'un multiservices, de l'aménagement d'une aire d'accueil et de repos et de la réhabilitation / extension de la salle municipale

**APPROUVÉ** le phasage de l'opération précitée ainsi qu'il suit :

\* première phase : création du multiservices et du parking "poids-lourds" indispensable au bon fonctionnement de ce commerce

\* seconde phase : aménagement de l'aire d'accueil et de repos et rénovation de la salle municipale.

**AUTORISÉ** le Maire à lancer, immédiatement pour la première phase, les avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée pour arrêter un Cabinet de maîtrise d'œuvre comportant au minimum un architecte, un économiste, un bureau d'études structures, un bureau d'études fluides, un bureau d'étude thermique, un coordonnateur OPC ayant pour charge de piloter la partie technique et administrative de l'opération et un coordonnateur SSI chargé des systèmes de sécurité incendie,

Un avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée a été lancé dans le journal Sud-Ouest le 3 juillet 2009 pour un retour des offres le vendredi 24 juillet 2009 à 16 h 00.

Neuf offres sont parvenues dans les délais au secrétariat de la mairie.

Lors de leur réunion du 9 novembre 2009, les élus de la commission d'appel d'offres réunis informellement ont examiné et qualifié toutes les offres reçues et ont classé en première position suivant les critères de sélection définis dans la publicité, le Cabinet CAILLAUD-PIGUET de Saintes pour un montant de 29 750 € HT soit 35 581 € TTC représentant un taux de rémunération de 8,50 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

**APPROUVE** le choix du Pouvoir adjudicataire et retient le Cabinet CAILLAUD-PIGUET de Saintes pour un montant de 29 750 € HT (35 581 € TTC),

**AUTORISE** le Maire à traiter avec le Cabinet CAILLAUD-PIGUET de Saintes, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de sa mission dans le cadre de la loi MOP,

**AUTORISE** le Maire, dans le cadre du code des marchés publics, à signer tout document relatif à cette affaire.

Les crédits sont inscrits au Budget 2009 au compte 203-83

#### 2. Subventions

Le Maire expose que différentes Associations ont formulé une demande de subvention dans les termes prévus par l'article L 1611-4 du CGCT (présentation des comptes de l'exercice écoulé et d'un compte d'exploitation prévisionnel).

Le Conseil souhaite que les subventions aux Associations soient attribuées sur 2 critères : l'activité dans la commune et l'égalité de traitement, tout en tenant compte de la diminution des budgets communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

**DÉCIDE** de voter une subvention de 500 € à l'ACCA de La Vergne ;  
Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2009 au compte 6574

### 3. Travaux en cours

#### 3.1. Plantation de haies

La livraison des arbustes doit avoir lieu prochainement, et une réunion avec les associations aura lieu le lundi 23 novembre à 20h30 afin d'organiser l'ensemble du chantier et de trouver de la main d'œuvre pour aider à la plantation.

#### 3.2. Foot

La Commission Gestion des biens s'est réunie le 12 novembre et, comme prévu lors d'une précédente réunion, a sollicité des devis pour la pose de barrières au terrain de Foot afin de limiter les actes de vandalismes, de détérioration du terrain...

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

**DÉCIDE** l'acquisition de :

❖ portail : 720,00 €

Les crédits sont inscrits au Budget 2009 au compte 2315-69

Départ de Mme Boulie à 22h.

#### 3.3. Voirie

Afin de drainer correctement les eaux, des devis de débarnage du chemin d'Ebeaupins sont présentés (Frangé : 1000€, Gireaud : 880 €, Jaguenaud : 200 €). Le conseil décide de faire effectuer ce débarnage par M. Jaguenaud.

En l'absence de précision sur la proposition de M. Gireaud concernant le curage du fossé de ce chemin, le conseil mandate le maire pour attribuer les travaux au moins disant.

#### 3.4. Local des Associations

M. le Maire rappelle que par délibération du 15 octobre 2009 le Conseil et les Associations concernées ont approuvé le principe d'une rénovation de la Maison Thomas pour qu'elle devienne un lieu de stockage des matériels et d'activités.

Il fait part que la commune doit déposer une déclaration préalable pour changement d'affectation de cet immeuble.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

**CHARGE** le cabinet d'architectes CAILLAUD-PIGUET de Saintes de la réalisation des plans

**AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Les crédits sont inscrits au Budget 2009 au compte 2315-86

#### 3.5 PLU

Les travaux destinés à mettre en place un PLU en remplacement du POS de 1987 ont débuté en juillet 2006 par délibération du Conseil Municipal.

Les travaux de la commission ont réellement commencé en avril 2007 et se sont poursuivis jusqu'à une première réunion publique d'information et de concertation tenue le 11 décembre 2008, après approbation des conclusions par le Conseil Municipal le 13 novembre 2008.

Lors de cette réunion, le Maire a présenté le diagnostic effectué sur la commune, son urbanisme et les perspectives de son développement.

Partant de là, la Commission a arrêté les orientations d'urbanisme et rédigé le règlement qui en découle, en tenant compte des lois existantes (SRU) et des recommandations du Grenelle de l'Environnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

**AUTORISE** le Maire à traiter avec le Cabinet CAILLAUD-PIGUET de Saintes, pour une étude d'orientation urbanistique du secteur centre bourg pour les prescriptions du PLU pour un montant de 2500,00 € HT (2990,00€ TTC),

**AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Les crédits sont inscrits au Budget 2009 au compte 202-81

#### 3.6. Salle Municipale

Une demande de devis sera faite pour la mise en place d'une main courante à la salle (le long de la pente).

### 4. Décisions Modificatives

Sans objet.

## 5. Décorations de Noël

Mise en place d'un grand sapin illuminé face au monument aux morts, pose de guirlandes à la Touche, mise en place d'illumination devant la mairie

## 6. Information sur des travaux au niveau du giratoire de l'Autoroute

Des travaux de réfection en béton bitumeux du giratoire de « A 10 » sont prévus entre le 23 novembre et le 11 décembre 2009 et la circulation sera interdite sur la RD 939.

Ces travaux ont amené le Maire à prendre un arrêté interdisant la circulation sur le CR longeant et passant sous l'Autoroute A10 afin d'éviter la dégradation de ce chemin.

## 7. Questions Diverses

### 7.1. Congés des agents

M. Claude BRILLAC : du 14 décembre 2009 au 03 janvier 2010

Mme Danielle ROY : du 23 décembre 2009 au 06 janvier 2010 inclus

Mme Françoise GRENON du 28 décembre 09 au 10 janvier 2010

### 7.2. Permanence à la mairie le 31 décembre 2009

7.3. Un courrier sera adressé aux parents d'élèves pour résoudre les difficultés à la sortie de l'école (problèmes de circulation avec le bus et les voitures de parents d'élèves). Après lecture et débat le Conseil approuve l'envoi de ce courrier.

### 7.4. Calendriers 2009 et 2010 du Conseil Municipal

26 novembre 2009 : Réunion de la commission PLU

12 décembre : Spectacle des Artisans

17 décembre : Réunion du Conseil Municipal pour, entre autre, préparer le budget 2010.

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les 28 janvier, 11 mars, 29 avril, 10 juin et 22 juillet 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h55mn.